

Les Centres Hospitaliers de Saintonge et de Saint-Jean-d'Angély déclenchent leur plan blanc

Après décision en ce sens des cellules de crise des deux hôpitaux, les Centres Hospitaliers de Saintonge et de Saint-Jean-d'Angély déclenchent leur plan blanc ce jour. En découlent plusieurs mesures déclinées ci-après :

Interdiction des visites dans les hôpitaux

Toutes les visites sont interdites au sein des deux hôpitaux, sauf dérogation médicale. Cette interdiction est également applicable aux prestataires et délégués médicaux. Les visites des EHPAD sont toujours autorisées, elles font l'objet de rendez-vous préalables.

Augmentation des capacités

Soins critiques : le Centre Hospitalier de Saintonge renforce sa filière des soins critiques et acte ce lundi 02 novembre le passage à un deuxième palier de 14 à 16 lits de réanimation avant, à la mi-novembre, d'atteindre un troisième palier à 22 lits de réanimation. L'unité de soins continus est quant à elle maintenue à 6 lits. Cette augmentation capacitaire mobilise 5 médecins réanimateurs et 20 équivalents temps plein de soignants complémentaires. En ce sens, et comme cela avait été constaté lors de la première vague, l'hôpital de Saintes sollicite le soutien et l'entraide, par mise à disposition de personnels, de ses partenaires publics et privés du territoire.

Médecine : Parallèlement l'hôpital saintais renforce sa filière de médecine avec 29 lits de médecine désormais ouverts, dont 14 lits auront vocation à être fléchés pour des patients COVID.

Centre Hospitalier de Saint-Jean-d'Angély : l'hôpital angérien participera également à la prise en charge de patients COVID grâce à l'ouverture d'une unité COVID en semaine 46. Cette nouvelle unité sera composée de 8 lits.

Adaptation des activités

Reconfiguration des urgences : fort de sa première expérience du mois de mars, l'hôpital saintais reconfigure son circuit de prise en charge aux urgences à travers la mise en place d'une structure rigide, laquelle sera opérationnelle en semaine 46.

Déprogrammations d'activités : l'augmentation des capacités de soins critiques et de médecine induit préalablement des réaffectations. Le plateau technique du Centre Hospitalier de Saint-Jean-d'Angély n'accueillant pas de patients en cancérologie, il voit son activité suspendue pendant 5 semaines afin de permettre la réaffectation des deux médecins anesthésistes, des infirmières et des aides-soignants sur des missions en lien avec la COVID.

Déprogrammation graduée de la chirurgie sur l'hôpital de Saintes : afin de redéployer des moyens vers les unités de soins critiques, deux salles de bloc opératoire sur sept sont déjà mises en veille. Le fonctionnement de cinq salles de bloc et d'une salle d'endoscopie à l'hôpital de Saintes sera maintenu jusqu'à nouvel ordre. L'objectif est clairement ici de ne générer aucun retard de prise en charge ou perte de chance pour les patients nécessitant une intervention, en particulier dans la détection et la prise en charge des cancers. A cet endroit et dans une dynamique partenariale, il sera proposé aux chirurgiens de l'hôpital angérien de réaliser des vacances au sein du bloc de l'hôpital saintais.

Maintien des consultations et examens programmés : à ce stade, les consultations et examens programmés sur chacun des sites sont maintenus. Il convient pour chaque usager de se doter de son attestation de déplacement dérogatoire et de se munir d'un justificatif qui sera délivré par les secrétariats médicaux du Centre Hospitalier.

Renforcement du parc d'équipements indispensables

Le Centre Hospitalier de Saintes, en tant qu'établissement de recours sur le territoire de la Saintonge, a renforcé son parc d'équipements durant l'été. A cet endroit, de nouveaux respirateurs et équipements associés sont désormais en place. A noter que certains de ces équipements ont été acquis par l'hôpital saintais grâce à la mobilisation de donateurs (www.ch-saintonge.fr/don-et-soutien). Des équipements d'oxygénation à haut débit sont également en cours d'investissement.

Un nouvel automate de biologie moléculaire sera par ailleurs opérationnel fin novembre. Cet équipement permettra de dépister plus rapidement avec une réponse aux tests PCR COVID-19 en une journée, 7 jour sur 7. L'ensemble des hôpitaux membres du Groupement Hospitalier de Territoire de la Saintonge bénéficieront de cet automate ainsi que les structures médico-sociales associées.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, il convient de souligner et remercier la forte réactivité et l'adaptabilité continue des professionnels des Centres Hospitaliers de Saintonge et de Saint-Jean-d'Angély, qu'il s'agisse bien sur des médecins et paramédicaux (infirmières, aides soignantes...) mais également des services administratifs, techniques et logistiques.